

Intervention à la fête du NPA d'AC ! Gironde. 10 Octobre 2015

Amis et camarades bonjour.

Notre rôle en tant qu'association de défense des droits des chômeurs dans ce débat est bien entendu de vous donner un aperçu général de la situation actuelle.

Tous les ans, lors de cette fête, nous vous disons que la situation est catastrophique et je ne sais franchement vraiment pas quels mots ajouter à cet adjectif pour enfin vous faire comprendre l'extrême gravité vécue au quotidien par les demandeurs d'emploi, les S.D.F. et tous les précaires. C'est pire que la course des miracles au moyen âge !

Les derniers chiffres de la D.A.R.E.S. de septembre 2015 annoncent 5.726.300 demandeurs d'emploi en totalité en France y compris les D.O.M. D'autant plus qu'en parallèle ils ont radié ou sorti des chiffres 304.100 demandeurs d'emploi. Il y a pour 5 726 300 demandeurs d'emploi exactement que 119 400 offres collectées par Pôle emploi sur la même période, soit 0,02 offres d'emploi par chômeurs. Chercher l'erreur ! Il est donc vain de continuer à valoriser le travail comme le fait le gouvernement puisque celui-ci n'existe plus ! C'est leurs chiffres qui le prouvent

En Aquitaine c'est pire qu'un coup de bambou. Nous avons une augmentation de plus de 0,6% soit 182.000 personnes touchées par le chômage en catégorie A. Dans les catégories A.B.C. il y a 290.525 personnes référencées, soit +0,3%. Ce qui est intéressant est de savoir qu'en parallèle Pôle-Emploi Aquitaine a collecté que 12.952 offres d'emploi soit 0,04 offres par personnes.

C'est dans cette situation que Pôle-Emploi, sous l'égide de ce gouvernement ordo-libéral, met en place un corps de contrôleurs de la recherche d'emploi pour, soi-disant, redynamiser les chômeurs qui auraient décroché de leur recherche. Quelle hypocrisie mes camarades ! Il demande aux chômeurs de rechercher des offres qu'eux-mêmes ne sont plus en capacité de trouver. En 2017 on sait que Hollande veut se représenter à la Présidentielle et pour se faire il faut que les chiffres du chômage baissent. Le moyen trouvé c'est de mettre la pression sur les pauvres par le contrôle et la radiation pour faire baisser les chiffres du chômage. On assiste donc à une vaste manipulation de la part du pouvoir.

Mes camarades, je vous fais confiance aussi, pour avoir suivi l'actualité de ce début de semaine. Ça y est, la dernière convention d'assurance chômage a été annulée par le Conseil Constitutionnel à la suite d'une plainte portée par la C.G.T., les intermittents, les matémittentes et recours radiation. Cette annulation ne prendra effet que le premier mars 2016. Ce n'est quand même pas une révolution, puisque cette date permet de toute façon, aux syndicats et au .M.E.D.E.F.F. comme c'était prévu, de prendre leur temps pour renégocier une nouvelle convention d'assurance chômage. En tout cas exit donc le délai de carence de 182 jours, exit donc les droits rechargeables et les droits d'option, exit aussi l'obligation faite

aux retraités qui travaillent de cotiser à l'assurance chômage, exit aussi le nombre d'années de deux ans supplémentaires pour obtenir l'allocation équivalent retraite. Je puis vous dire, mes camarades, que nous sommes contents que cette convention soit annulée par le Conseil Constitutionnel. Une autre chose très intéressante c'est que ce même Conseil a aussi jugé que Pôle-Emploi était dans l'illégalité quand il se permettait d'autoriser à ponctionner les allocations des demandeurs d'emploi pour rembourser un indu ou un trop perçu et ce sans l'aval des intéressés. Nous avons eu cette semaine des bonnes nouvelles.

Ce qui nous inquiète aujourd'hui, c'est ce qui se passe à Pôle-Emploi. En effet leur Direction générale démultiplie les modes de suivi et d'accompagnement avec la volonté de dématérialiser le plus possible la relation entre le demandeur d'emploi et Pôle emploi. Ils organisent aussi une gestion privatisée des agences. En effet, les agences seront fermées au public tous les après-midi, ils ne recevront plus que sur rendez-vous ou sur convocation. Ils instaurent en même temps la concurrence généralisée via la performance comparée entre toutes les agences et tous les services de Pôle-Emploi, ce qui aboutit, par exemple, à ce qu'un demandeur d'emploi qui signe successivement dix contrats d'un mois rapporte dix bons points à l'agence qui le suit. Par contre s'il signe un C.D.I. il ne rapportera qu'un seul bon point. Vous avez là, la méthode la plus aboutie pour démultiplier la précarité de l'emploiPôle emploi devient une machine privé à précarisé !

Pire avec la dématérialisation des relations, les chômeurs seront seuls pour s'inscrire sur le site de Pôle emploi. Ils seront seuls devant la machine quand ils iront sur l'emploi store de Pôle emploi. Ils seront seuls quand ils feront une auto inscription de prestation et auto-saisie de la demande d'allocation. Pôle emploi se referme donc comme une huitre sur lui-même, il rejette comme autant de déchets les demandeurs d'emploi vers l'extérieur et la solitude en maximisant le développement des difficultés d'accès à un accompagnement humain et personnalisé. Demain le demandeur d'emploi sera laissé seul devant le vide sidéral de la machine.

Comme partout les chômeurs subissent les attaques de l'ordo-libéralisme, de ces classes dirigeantes, élitistes, bourgeoises et financières, Medef inclus qui pour ce gaver d'argent remettent en cause nos acquis sociaux, détruisent les services publics, s'attaque au code du travail et aux 35 heures. Ce qui s'est passé avec la fusion de l'Anpe et des Assedic et pôle emploi maintenant en est un vrai exemple.

Mes camarades pour conclure, il est plus que temps d'organiser les convergences des luttes.

Joëlle Moreau